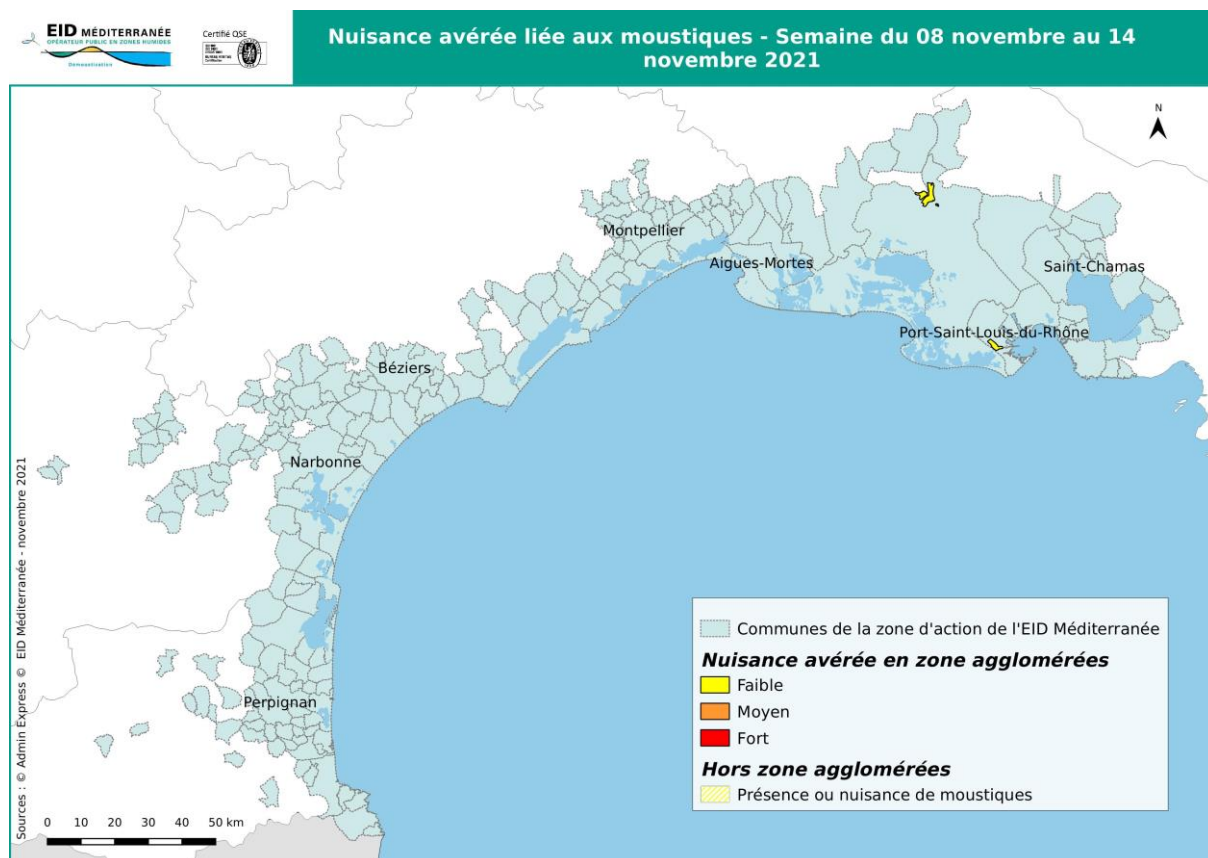


BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques » du 8 au 14 novembre 2021



Au cours de la semaine du 8 novembre 2021 :

Le niveau des populations de moustiques *Aedes detritus* est très bas voire nul mais des émergences pourraient encore se produire en cette fin d'automne. L'hydrodynamique des zones humides est donc surveillée quand se produisent pluies et coups de mer, comme c'est le cas en ce moment. Des traitements sont alors mis en œuvre, par voie terrestre et par voie aérienne, dès qu'un risque de nuisance est possible.

Ainsi, plus de 550 hectares ont été traités en zones humides, dont 80% par voie aérienne, avec une efficacité plutôt satisfaisante au regard des conditions de traitement pas toujours favorables. 2021 restera, quoi qu'il arrive, une année basse sur le plan des superficies traitées, avec, pour le moment, 22 700 hectares, même si cette valeur peut encore augmenter à la marge.

À compter du 15 novembre 2021 :

Les nouvelles éclosions larvaires de l'espèce *Aedes detritus* sont suivies dans les zones humides halophiles (cette espèce peut se développer dans des milieux où la teneur en sel dépasse celle de la mer), dont les origines de mises en eau sont les précipitations et les coups de mer.

Pas de nouveau risque de nuisance dans les prochains jours.

Situation par département :

► **Bouches-du-Rhône** : Pas de nuisance particulière liée aux moustiques « ruraux » observée ces derniers jours. À l'embouchure du Grand-Rhône, les traitements sont mis en œuvre par voie terrestre autour des zones agglomérées. Des choix de non traitements sont faits par rapport à certaines zones.

► **Gard** : À l'instar des Bouches-du-Rhône, pas de nuisance ni de risque lié aux moustiques « ruraux » dans les jours à venir. Quelques traitements terrestres sont en cours et/ou prévus à proximité des zones urbaines.

► **Hérault** : Des traitements aériens ont été réalisés sur certaines zones humides, complétés au sol par des interventions ciblées. Pas de risque de nuisance due aux *Aedes* ruraux dans les prochains jours.

► **Aude** : Le niveau des populations de moustiques issus des zones humides est très bas, pour ne pas dire nul, à certains endroits. Mais il ne faut pas oublier que l'Aude est le territoire « historique » de l'espèce *Aedes detritus* car sa géomorphologie correspond bien à cette espèce : petits milieux salés et encaissés propices aux éclosions de larves, bordés de reliefs constituant des gîtes de repos pour les moustiques adultes. Les opérations de contrôle de la nuisance se poursuivent donc, mais avec une météo défavorable aux épandages aériens, comme cela a été le cas le 10 novembre. Près de 250 hectares ont été traités dans la semaine du 8 novembre.

► **Pyrénées-Orientales** : Les précipitations du weekend dernier s'élèvent à 70 mm. Le traitement aérien sur le territoire de Salses, réalisé le 10 novembre, obtient une bonne efficacité, compte tenu des conditions météorologiques. De nouvelles éclosions larvaires sont constatées dans des fossés, sur la commune de Salses-le-Château, ainsi que de nouvelles submersions de bordures, relatives à la pluie, que la Tramontane annoncée pourrait faire baisser voire assécher. Pas de risque lié aux espèces rurales prévu pour le moment.

Risque de nuisance liée aux moustiques - Semaine du 15 novembre au 21 novembre 2021

